

L'ADMR en redressement judiciaire

L'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural) de Chepy, dans la Somme, est placée depuis le 2 juin dernier en redressement judiciaire. L'association qui emploie 65 salariés est déficitaire cette année, à la suite de retards de paiements de ses financeurs (conseil départemental et caisses de retraites). La présidente, Laurence Queby, constate également que les tarifs fixés par ces financeurs

sont trop peu élevés pour couvrir les frais de la structure. Une réunion à propos de sa situation s'est déroulée ce lundi à Amiens, au siège de la fédération ADMR du département. « Pour le moment, les emplois ne sont absolument pas menacés, note la présidente. Nous avons contacté nos financeurs pour essayer de régler le problème et nous attendons une réponse ». Chepy fait partie d'un réseau de huit ADMR dans la Somme.